

EN ROUTE POUR LE Sud

OUVREZ-CE!

LE JOURNAL DE SUD ÉDUCATION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Édito

Vivent les vacances !

Alexandrine Gerrer

Mais quand est-ce qu'elles arrivent ?! Chaque année, elles paraissent de plus en plus tardives...

L'avalanche de mauvaises nouvelles, que ce soit au sein de notre ministère avec, par exemple, les congés maladie dont le remboursement prend du plomb dans l'aile, comme au niveau national ou international dans un contexte politique belliqueux anxiogène, vient rajouter à la lourdeur d'une période scolaire déjà pas facile. En effet, outre toutes les obligations de fin d'année avec les bulletins, sorties scolaires et spectacles dans le premier degré et les conseils de classe et corrections d'exams dans le second degré, il y a aussi de nombreuses démarches administratives qu'il faut faire dans les temps.

Heureusement, l'été arrive avec ses longues journées chaudes et ensoleillées, nous aidant l'air de rien à supporter tout cela et à nous projeter dans le temps béni des grandes vacances que l'on voit se profiler à l'horizon.

Courage, camarades, à l'heure où ce journal arrive entre vos mains, vous devriez être à un chouïa de la fin de cette année scolaire 2024-2025 !



SOMMAIRE

| | |
|---|---|
| Édito - Vivent les vacances ! | 1 |
| 108h et pas une de plus ! | 3 |
| Pédagogies « alternatives » : quand la droite et l'extrême droite s'en emparent - suite | 4 |
| Pour la rémunération à 100% des congés maladie | 6 |
| AESH : un vrai métier, un vrai corps de fonctionnaires | 7 |
| BD "Les profs en vacances" | 8 |



Permanences tous les vendredis

Local Solidaires 66
4 bis, avenue Marcelin Albert
66000 Perpignan
📞 06.84.89.01.17
✉ 66@sudeducation.org
🌐 www.sudeducation66.org
👤 SUD éducation 66

"EN ROUTE POUR LE SUD"

Journal trimestriel
édité par Sud Education 66
4bis av. Marcelin Albert - 66000 Perpignan
et imprimé par Routage Catalan
58 avenue de Rivesaltes
66240 Saint-Estève
n° 86 - Juin - Juillet - Août 2025
ISSN 2427-5026
n° de CPPAP : 0923 S 06756
Dépôt légal : à parution
Directeur de publication :
Christopher Pereira

L'ÉQUIPE SYNDICALE :

Alexandrine Gerrer (déchargée)
Christopher Pereira (déchargé)
Roxane Harington (déchargée)
Marc Anglaret
Hélène Molin
Michel Benkemoun
Anne-Julie Borne
Nina Castellarnau
Raphaël Desalle
Adrien Marchand-Barrière
Léa Docus

Pour bien commencer les festivités de l'été, vous pouvez déjà aller faire un tour à la fête du Travailleur Catalan, du vendredi 27 au soir au dimanche 29 après-midi, une tradition à Solidaires qui y tient un stand depuis longtemps. Et puis un peu plus tard, vous aurez les marches des fiertés, le 9 juillet à Perpignan et le 12 à Prades.



108h et pas une de plus !

1^{ER} DEGRÉ

Communiqué de la fédération SUD éducation

Les obligations réglementaires de service des enseignant·es prévoient 108h annuelles de réunions consacrées à des travaux en équipe pédagogique (dans le cadre des conseils de maître·s ou de cycle), aux relations aux parents, à l'élaboration d'outils pour les élèves, à l'organisation d'APC ou encore à la participation aux animations pédagogiques et aux conseils d'école.

Les enseignant·es qui ont pris pour habitude de comptabiliser ces heures le savent : au regard de la charge de travail et des injonctions hiérarchiques qui ne cessent de se multiplier, ce forfait annuel est largement dépassé, souvent bien avant la fin de l'année scolaire. L'administration ne cesse de nous imposer des tâches supplémentaires, sans se soucier de l'impossibilité pour les équipes de répondre à ces injonctions dans le respect de ce cadre légal.

C'est à nouveau le cas en cette fin d'année scolaire : le Ministère a subitement exigé que les équipes réservent des temps de concertation à l'appropriation des nouveaux programmes. Or, au mois de mai, les équipes ont d'ores et déjà effectué leur 108h, voire les ont largement dépassées. Les équipes ont besoin des heures restantes pour les besoins de fonctionnement habituels : projets en cours, temps d'échanges, rencontres avec les parents, préparation de la rentrée prochaine, etc. Ajouter 6h supplémentaires hors temps de classe n'est dans ce cadre pas entendable et ne répond pas à nos besoins.

Ce nouvel exemple vient illustrer l'ingérence toujours plus prégnante dans la vie de l'école de notre hiérarchie, qui impose une façon de faire au détriment des besoins réels des équipes. SUD éducation rappelle que les conseils des maître·s comme les conseils de cycle sont des instances



internes à l'école et que leurs ordres du jour appartiennent aux équipes. Les conseils des maîtres et maîtresses doivent rester des outils d'auto-organisation. Les IEN n'ont pas à imposer des ordres du jour ni à faire de ces conseils des lieux d'auto-formation imposée.

Refusons cette ingérence, refusons le travail gratuit, refusons cette dérive qui détruit nos conditions de travail et notre équilibre de vie. Ces abus nuisent à la qualité de l'enseignement et épuisent les enseignant·es. Respecter les obligations de service, c'est respecter les enseignant·es et les élèves !

SUD éducation invite les équipes à s'emparer des textes et à faire valoir leurs droits, collectivement !

Pédagogies « alternatives » : quand la droite et l'extrême droite s'en emparent

suite

PÉDAGOGIE

Christopher Pereira – SUD éducation 66

2. Étude de cas : le projet idéologique de la fondation Espérance Banlieues

La fondation Espérance Banlieues (EB) est un réseau d'écoles hors contrat qui a été créé en 2012 par un entrepreneur, Eric Mestrallat¹, avec pour objectif officiel de répondre aux défis éducatifs rencontrés dans les banlieues françaises, notamment suite aux émeutes de 2005 à Clichy-sous-bois et à Montfermeil. Dès son origine, cette initiative est liée aux milieux chrétiens conservateurs, voire traditionnalistes. D'une part, le Cours Alexandre Dumas, « école pionnière » pour reprendre la terminologie de la fondation, naît dans la ville de Montfermeil avec l'appui actif de son maire, Xavier Lemoine, vice-président du Parti Chrétien-démocrate de Christine Boutin. D'autre part, EB a été créée sous l'égide de la Fondation pour l'École, elle-même fondée par Anne Coffinier qui en a occupé le poste de directrice générale jusqu'en septembre 2019. Or, les engagements de cette dernière, qui a notamment participé au mouvement de La Manif Pour Tous, témoignent de liens étroits avec les milieux catholiques conservateurs, influençant ses actions en faveur d'une éducation conforme à certaines valeurs traditionnelles.

Le public ici visé est explicitement celui des banlieues françaises marquées par la pauvreté et une forte part de population issue de l'immigration. Le lexique utilisé pour expliciter les objectifs de la fondation est sans équivoque :

« Quoi de plus urgent, par exemple, que de créer des écoles dans les quartiers où Notre Seigneur est

particulièrement méconnu ? [...] Pour rester fidèle à sa vocation, l'Église n'a d'autre choix que de partir en mission, et de proposer l'éducation catholique à toujours plus d'enfants, sans se laisser assigner à résidence par un État qui lui est hostile². »

Les éléments de langage montrent un esprit de conquête, voire de reconquête, de ce qui est régulièrement qualifié par la droite conservatrice et l'extrême droite comme des « territoires perdus de la République ». D'ailleurs, pour ces milieux chrétiens traditionnalistes, ces territoires ont été perdus face à l'islam. Ainsi, c'est dans une dynamique de croisade qui ne dit pas son nom que se développe la fondation Espérance Banlieues. Ce faisant, elle vient réaffirmer, sous couvert de lutte contre l'échec scolaire, le caractère raciste et colonial de ces initiatives.

Pour mener à bien son projet, EB développe une stratégie « marketing » qui allie un système médiatique de parrainage et le recours à des pédagogies dites « alternatives ». Les marraines et parains renommé·e·s – Harry Roselmack, Djamel Debbouze, ou encore Melissa Theuriau – permettent une médiatisation accrue pour un projet qui ne compte que 800 élèves sur tout le territoire. Le projet gagne donc en visibilité. En parallèle, la fondation se réclame d'une « pédagogie personnalisée et communautaire », une « discipline positive ». L'utilisation de « la méthode de Singapour » pour l'enseignement des mathématiques est régulièrement mise en avant. L'« innovation pédagogique » est revendiquée comme centrale dans la démarche d'EB.

1. Eric Mestrallat a notamment été attaché parlementaire du sénateur Bernard Seillier, vice-président du Mouvement pour la France et proche de son fondateur, Philippe de Villiers.

2. Coffinier Anne, La Nef, n°277, janvier 2016.

Nous pouvons aussi voir sur leur site quels sont plus précisément les courants pédagogiques dont le réseau s'inspire :

« L'expérience pédagogique est celle de grands noms de l'éducation qui se sont dévoués en priorité aux enfants défavorisés [...] : Don Bosco, Baden Powell, Maria Montessori, Pierre Faure. »

Ici, nulle question de pédagogie Freinet ou de Paulo Freire, mais bien d'un socle de référence pédagogique issu du monde catholique, voire militaire, compatible avec les valeurs de la droite conservatrice et de l'extrême droite. D'ailleurs, on peut s'interroger sur les contenus enseignés et le niveau réel des élèves qui sortent de ces écoles. Celles-ci fonctionnent en vase-clos, avec des enseignant·e·s formé·e·s au sein de leurs institutions et de façon largement insuffisante³. En conséquence, les élèves issus de ces écoles se maintiennent dans un faible niveau scolaire, notamment parce que ces établissements n'ont pas à respecter les programmes.

Derrière cette façade qui se veut innovante sur le plan pédagogique se cache une tout autre réalité, celle d'un retour à l'autorité et à la soumission des élèves. Les rituels mis en avant sont le port de l'uniforme, le lever et la descente du drapeau national, le chant de la Marseillaise. La pertinence pédagogique de ses actions pour lutter contre l'échec scolaire interroge. En effet, comme le rappellent les programmes des différentes écoles du réseau, leur objectif est aussi patriotique : il s'agit, dans leur projet pédagogique, de « faire aimer la France ». On retrouve une posture assimilationniste et coloniale qui correspond davantage à un combat idéologique qu'à une volonté d'émancipation. D'ailleurs, la question de la laïcité mérite d'être posée. Ces écoles ne se revendiquent pas laïques, mais « aconfessionnelles⁴ » et partisanes, alors que leurs références pédagogiques, leurs cadres, leurs personnels et une partie de leur financement sont

liés aux milieux catholiques conservateurs et traditionalistes.

L'initiative d'EB pose de nombreux problèmes qui touchent à la fois à son financement et au respect de la République. Dans un premier temps, il est assez facile de voir à quel point ce réseau d'école aux valeurs catholiques traditionnelles est financé par le grand capital et soutenu par l'État et les collectivités territoriales. Parmi les partenaires privés, on retrouve : BNP Paribas, Engie, Auchan, Axa, Suez. Du côté des partenaires publics, nous avons : les régions (Île-de-

France avec Valérie Pécresse, Rhône-Alpes-Auvergne avec Laurent Wauquiez...), le Fond Social Européen, les préfectures (Hauts-de-Seine, Sarthe), les départements (Yvelines, Var) ou encore les académies (Versailles). C'est un paradoxe : ces milieux de la droite et de l'extrême droite, dont Anne Coffinier fait figure de proche,

développent des stratégies antirépublicaines, voire séparatistes, et considèrent l'État comme hostile à leur projet. Au vu des soutiens apportés, on peut douter de cette prétendue hostilité de l'État.

Le cas Espérance Banlieues nous paraît donc éclairer la dynamique de « reconquête » de la société par l'extrême droite pour réaffirmer ses valeurs conservatrices et traditionnelles, empreintes d'un esprit colonialiste et raciste. Dans cette dynamique, ils peuvent d'ailleurs compter sur le soutien du grand patronat, mais aussi sur une partie des représentant·e·s politiques et des instances démocratiques. Or, cette alliance a bien assimilé qu'au cœur de ce combat se trouve l'école. Dans un esprit de « scientisme pédagogique », ces courants basent leur communication sur « l'innovation pédagogique », à condition que celle-ci serve ses intérêts.



3. La formation initiale est de 84 heures en trois semaines.

4. Voir le projet pédagogique du Cours la Traverse de Compiègne en date de juillet 2023.

Pour la rémunération à 100% des congés maladie

PÉTITION

Communiqué intersyndical



FONCTIONS
PUBLIQUES



Solidaires
Fonction Publique

Depuis le 1er mars 2025, en cas d'arrêt maladie ordinaire, après prélèvement du jour de carence, les agent·es de la Fonction publique sont désormais rémunéré·es à hauteur de 90 % du traitement indiciaire et de leurs indemnités contre 100 % auparavant

Cette mesure imposée par le gouvernement Bayrou, ajoutée au jour de carence déjà existant, vient accroître leurs difficultés financières et réduire un peu plus encore leur pouvoir de vivre.

Alors que les arrêts de maladie augmentent fortement en raison de la dégradation des conditions de travail et de la perte du sens au travail engendrées, entre autres, par la baisse drastique des moyens alloués aux services publics, cette décision résonne comme une double peine opposée à celles et ceux qui œuvrent quotidiennement pour l'intérêt général.

Chaque agent·e est invité·e à signer cette pétition en faveur de l'abrogation du jour de carence et du maintien de la rémunération à 100 % en cas de congé de maladie ordinaire.

Je signe

**pour le maintien de la rémunération à 100 % en cas de congé de maladie ordinaire,
pour l'abrogation du jour de carence.**



AESH : un vrai métier, un vrai corps de fonctionnaire !

PÉTITION

Communiqué intersyndical

Les AESH constituent le deuxième métier de l'Éducation nationale en nombre de personnels mais ils et elles ne sont toujours pas reconnus et leurs salaires sont toujours aussi bas.

Pourtant, l'accompagnement des élèves en situation de handicap est une mission essentielle et pérenne de l'École. C'est un véritable métier avec des compétences professionnelles spécifiques pour faire réussir les élèves et qui relève d'un véritable statut.

L'École doit être pleinement inclusive pour bâtir une société réellement inclusive, sans discrimination pour les personnes en situation de handicap.

AESH, face à l'urgence, un corps de fonctionnaire maintenant !

Avec les organisations syndicales FSU, SE-Unsa, CFDT Éducation Formations Recherche Publiques, CGT éduc'action, SNALC, SUD éducation je soutiens la nécessité et l'urgence à créer un corps de fonctionnaire pour les AESH.



En tant que personnel de l'Éducation nationale, parent d'élève, citoyenne ou citoyen concerné par l'inclusion des personnes en situation de handicap à l'école comme dans la société, **je signe et je partage la pétition !**

Les profs en vacances

